

The Project Gutenberg eBook of Le péril jaune

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Le péril jaune

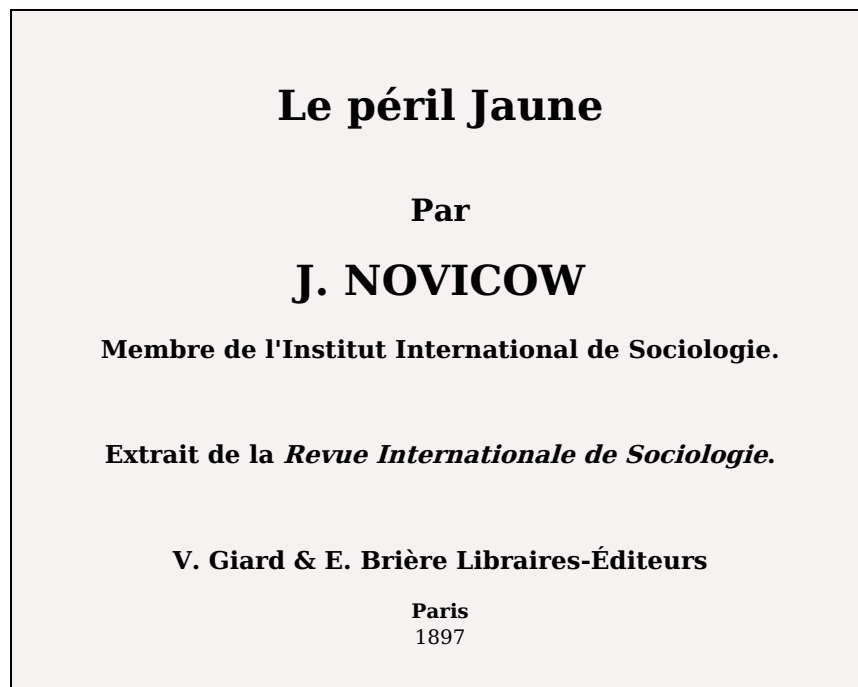
Author: Yakov Aleksandrovich Novikov

Release date: August 18, 2008 [eBook #26350]
Most recently updated: January 3, 2021

Language: French

Credits: Produced by Guillaume Doré and the Online Distributed Proofreading Team at <https://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LE PÉRIL JAUNE ***



Le péril jaune¹.

«Partout où l'ouvrier chinois ou même nègre est en concurrence avec l'ouvrier blanc, dit M. E. Faguet², celui-ci est vaincu». Nous avons assez vu cela dans l'*Outre-Mer* de Bourget, où le terrible problème des races est si nettement posé! «L'ouvrier à cinq sous est naturellement vainqueur de l'ouvrier à cinq francs».

Le «péril jaune» est signalé de toutes parts. Les Chinois sont quatre cents millions. Théoriquement ils peuvent mettre trente millions d'hommes sur pied de guerre. Un beau matin, ils devaient envahir l'Europe, massacrer ses habitants et mettre fin à la civilisation occidentale. Cela paraissait un dogme inattaquable. Mais on s'est aperçu dans ces derniers temps que les Chinois éprouvent une horreur insurmontable contre le service militaire. Depuis qu'ils se sont laissés battre par les Japonais, dix fois moins nombreux, les pessimistes ont fait volte face. Le «péril jaune» n'est plus à craindre sous forme d'invasion militaire, du moins pour une période qui peut entrer dans nos préoccupations, le «péril jaune» vient surtout de l'ouvrier chinois qui se contente de cinq sous.

«L'habileté de l'ouvrier oriental, sa sobriété extrême, ne font de doute pour personne, dit M. H. Normant³. Entre deux ouvriers également habiles, celui qui est le plus sobre est déjà assuré de la supériorité; il en sera bien plus certain encore s'il se contente d'un salaire très inférieur à celui de son concurrent. Or c'est le cas de l'ouvrier jaune par rapport à l'ouvrier blanc. Celui-ci est vaincu d'avance. L'ouvrier

jaune tient l'ouvrier blanc à sa merci». Les Chinois, les Hindous, les nègres se contentant d'un faible salaire, fabriqueront bientôt tous les produits à meilleur marché que les blancs; alors personne ne voudra plus acheter les articles des blancs. N'ayant plus de travail, ceux-ci seront réduits à mourir de faim. L'Europe deviendra une solitude et notre civilisation périra.

Il y a dans ces raisonnements une série d'erreurs qu'il est bon d'examiner une à une.

Où a-t-on pris d'abord que les races inférieures se contentent d'un petit salaire? Or tout l'édifice de l'argumentation pessimiste est basé sur cette affirmation. Le Chinois se contente de quelques sapèques et vit d'une poignée de riz. Il est sobre; donc ses produits seront moins chers que les nôtres, donc il nous écrasera.

L'affirmation que les races inférieures se contentent d'un bas salaire quand elles peuvent obtenir un salaire élevé ne supporte pas l'examen un seul instant.

Au Transvaal les ouvriers cafres ont des salaires de 75 francs par mois, plus la nourriture, qui revient à 85 francs. Cela leur fait donc 5 fr. 35 par jour. Les Chinois en Californie gagnent 5 francs par jour⁴.

Nous le demandons, pourquoi, dans ces deux cas, les représentants de ces races inférieures ne se «contentent-ils» pas de 25 centimes? Cela vient de la plus élémentaire des raisons. Les Chinois, comme toutes les créatures vivantes, fuient la douleur et recherchent le plaisir. Il n'y a pas de lois biologiques différentes pour les Européens et pour les «vils» Chinois. Les lois de la nature et les lois sociales sont les mêmes pour toutes les races. Dès qu'un individu a la possibilité de gagner 5 francs, il ne se «contente» plus de gagner cinq sous. L'ouvrier chinois en Californie demande 5 francs par jour sans aucune hésitation et, s'il pouvait en obtenir dix, il les réclamerait immédiatement. Le taux des salaires dépend de facteurs économiques, non de facteurs biologiques. La couleur de la peau et l'angle facial n'ont rien à voir en cette affaire. Un noble Aryen peut avoir des salaires très bas (beaucoup d'ouvriers européens envieraient les salaires des Cafres du Transvaal), un «vil» Touranien des salaires très hauts. D'autre part il ne suffit pas d'être de même race pour avoir les mêmes salaires. Actuellement un charpentier, à Coolgardie, gagne 16 francs par jour et à Odessa seulement 4. Tous les deux sont des blancs cependant.

Si les Chinois se contentent de quelques sapèques dans son pays, c'est qu'il ne peut pas faire autrement. Mais dans son pays, dès qu'il peut obtenir davantage, il ne s'en contente plus. Les bases fondamentales des sociétés hindoues et chinoises sont les mêmes que les nôtres. On y observe, comme chez nous, la plus grande variété des fortunes. En Chine, aux Indes, comme en Europe, il y a des millionnaires et des mendiants. En Chine, comme en Europe, les hommes travaillent jour et nuit pour acquérir des richesses. Quelques-uns réussissent et amassent de grandes fortunes, d'autres ne réussissent pas, restent dans la médiocrité ou même dans la misère. Mais la poussée de bas en haut, l'ascension perpétuelle de la pauvreté à l'opulence s'observe en Asie comme en Europe. C'est la trame journalière de la vie sociale. A chaque instant, en Chine comme chez nous, certains individus montent les échelons du bien-être, d'autres les descendent.

Eh bien, quand on affirme que notre race est condamnée à périr parce que les ouvriers chinois se contentent d'une poignée de riz, on méconnaît les phénomènes sociaux les plus universels. Dès qu'un Asiatique peut gagner de l'argent, il ne se contente plus d'une poignée de riz. Combien les pessimistes ne nous rebattent-ils pas les oreilles de la «sobriété» des Chinois, qui doit être l'écueil contre lequel se brisera notre civilisation! Eh bien, ils tombent mal. Précisément le Chinois est l'homme le moins sobre de la terre. Nulle part la cuisine n'a reçu autant de raffinement que dans le Céleste Empire. Des repas de 140 plats y sont fréquents. Les Chinois dépensent des sommes considérables pour se procurer les mets les plus rares. Les pessimistes, un peu brouillés d'ailleurs avec la géographie, oublient que toute la Chine ne se trouve pas dans la zone chaude, où une nourriture très abondante est moins nécessaire. Les Hindous, vivant sous un ciel de feu, sont naturellement assez sobres. Mais on peut manger peu et bien. Chez les riches habitants de Calcutta et de Bénarès, la table est servie de mets forts variés. On se donne aussi dans l'Inde le plaisir de la bonne chère.

Si donc le plus grand danger de notre civilisation vient de ce que les Asiatiques se contenteront, soi-disant, toujours d'une poignée de riz, nous pouvons dormir tranquilles.

Ce qui a contribué à créer la légende de la sobriété chinoise, c'est que les émigrants de l'Empire du Milieu font de grandes économies dans le pays où ils vont travailler temporairement. C'est aussi le cas des Italiens. Mais si les Célestes se contentent d'une poignée de riz pendant quelques années, c'est pour mieux vivre, plus tard, quand ils seront rentrés dans leur pays.

Le Chinois ne peut faire que trois usages des bénéfices réalisés dans nos pays. D'abord il peut les consommer immédiatement. En ce cas, en ayant un salaire de 5

francs, il vivra sur un pied de 5 francs et non sur celui de 25 centimes. Il ne se contentera donc pas d'une poignée de riz. Il fera marcher le commerce. En second lieu le Chinois peut économiser et faire valoir ses capitaux. Alors lui ou d'autres personnes achèteront des instruments de travail, ensemenceront des champs restés en friche, bref accroîtront la prospérité du pays. Car faire valoir des capitaux signifie les appliquer à une production quelconque. Enfin le Chinois peut mettre ses économies dans un bas de laine, comme faisaient autrefois les paysans européens. Mais il viendra forcément un jour où son fils ou son petit-fils les retireront du bas, les uns pour augmenter leurs jouissances actuelles, les autres pour les faire valoir. Ces capitaux rentreront alors dans la circulation. Il n'y aura de pertues que les monnaies enfouies dans le sol et oubliées. Mais ce cas est bien rare; les chercheurs de trésors en sont généralement pour leur peine.

Peu importe l'endroit où le Chinois consomme ses économies; que ce soit l'Amérique ou le Céleste-Empire, ces capitaux rentrent dans la circulation universelle et produisent leur effet indirect dans le pays dont ils sont sortis.

Il ne faut pas oublier de plus que, si l'ouvrier hindou reçoit un salaire inférieur, il produit aussi un travail inférieur. «On estime qu'une même filature de 30,000 broches exigerait 750 ouvriers à Bombay et seulement 120 dans le Lancashire»⁵. Quelques industriels anglais font venir des ouvriers américains. Ils les payent plus cher, mais, comme ils font de la meilleure besogne, les produits reviennent à meilleur marché. Ce fait est habituel dans l'industrie moderne. Aux Indes même, quand les ouvriers deviennent plus habiles, ils reçoivent des salaires supérieurs, allant jusqu'à 2 francs et 2 fr. 40. On le voit, c'est dix fois plus que les fameux cinq sous.

De nos jours, dans l'industrie, on essaie, dès que c'est possible, de substituer le travail à la tâche au travail à la journée. Cela étant, des Hindous et des Chinois peuvent gagner des journées supérieures à celle de l'Européen en travaillant avec plus d'application. Or, à partir du moment où les Asiatiques gagneront plus que les Européens, comment pourra-t-on affirmer que les jaunes écraseront les blancs par les bas salaires?

Mais il y a une dernière considération supérieure à toutes les autres. Tous les jours le prix des produits dépend de plus en plus des perfectionnements de l'outillage et de moins en moins du taux des salaires.

Un exemple bien souvent cité. Avec un métier circulaire une ouvrière peut faire 480,000 mailles par minute. A la main, la plus habile n'en peut faire que 80. Supposons que l'ouvrière, maniant ce métier, reçoit 10 francs par jour (nous exagérons à dessein) et supposons que les autres frais de l'usine (force motrice, réparation des machines, frais d'administration, etc.) montent encore à 30 francs par ouvrière et par jour. Dans ces conditions, pour faire concurrence au métier, l'ouvrière, travaillant à la main, devrait se contenter d'un salaire inférieur à 7 dixièmes de centimes. Si extraordinairement sobre qu'on la suppose, il faut avouer que, même aux Indes, elle trouverait difficilement à se nourrir pour ce prix là.

Les machines fabriquant le papier de journal «marchent à la vitesse de 70 mètres par minute, dit M. le vicomte d'Avenel⁶. Une heure suffit pour obtenir ces énormes rouleaux dont la longueur atteint jusqu'à 5,000 mètres que les presses rotatives de Marinoni se chargeront de noircir. L'opération s'accomplit toute seule. Un unique ouvrier y assiste, accoudé contre un bâti; il se penche parfois sur un cylindre, examine le papier, serre un écrou, verse un peu d'huile, puis rentre dans son immobilité, type expressif du travail moderne». Ainsi un seul ouvrier peut faire, dans une journée, une bande de cinquante kilomètres de papier, presque sans se donner aucune peine⁷. C'est beau! Et cependant on est allé encore plus loin; on a supprimé même cet unique ouvrier. Un ingénieur américain, M. Charles S. Cooper, a perfectionné le métier à tisser d'une façon extrêmement remarquable. Laissons parler M. Daniel Bellet⁸. «Dès qu'un fil de la chaîne se casse, ou dès que le fil s'échappe de la navette, ou enfin qu'un dérangement quelconque se produit, qui ne pourrait être dans les métiers actuels constaté que grâce à l'attention de l'ouvrier, le métier s'arrête automatiquement... Cela permet au nouveau métier de travailler seul pendant un certain temps (l'unique danger que l'on court en agissant ainsi est qu'il s'arrête si quelque chose vient à se déranger). Aussi on laisse fonctionner le nouveau métier pendant le déjeuner, puis pendant toute la nuit. En rentrant le matin on trouve une sérieuse quantité de tissu fait. Cela augmente la production dans une proportion énorme.» Voilà bien ce qu'Aristote demandait pour supprimer l'esclavage: «les navettes marchant toutes seules». Encore une fois, comment l'ouvrier hindou ou chinois, si sobre qu'on le suppose, pourra-t-il lutter contre cette machine? Avec le métier Cooper un ouvrier fait 752 mètres de tissu par jour.

Il en est de toutes les industries comme de celles du papier et du tissage. Le bon marché du produit provient de la substitution de la machine au travail humain. Dans l'Inde et la Chine, où les ouvriers se paient si peu, on trouve avantage à établir de grandes filatures mécaniques; donc, même dans les pays de salaires dérisoires, la machine bat l'homme.

Pour produire à meilleur compte que nous, les Asiatiques devraient avoir un outillage industriel plus perfectionné que le nôtre. Pour posséder des machines supérieures à celles de l'Occident, ils devraient inventer des procédés plus avancés. Ce n'est pas impossible, à coup sûr, mais cela demandera beaucoup de temps. Tout se tient dans la vie sociale. L'invention provient, dans une certaine mesure, du développement de l'esprit scientifique. Cet esprit scientifique, à son tour, est la résultante de milliers de facteurs forts complexes. Pour faire que la société hindoue et chinoise arrive à l'état mental des Américains du Nord (état particulièrement propice à l'esprit d'invention), il faudra d'innombrables efforts pendant des siècles. Mais, dira-t-on, les Asiatiques nous achèteront notre outillage. Parfaitement; mais dans ce cas ils auront ce que nous avons et pas mieux, donc ils seront nos égaux et pas nos maîtres. Nous pourrions leur faire concurrence sur un pied d'égalité. Il faut que les pessimistes nous expliquent pourquoi ce seront eux qui devront nous écraser et pas nous qui les écraserons. Notez de plus que dans les perfectionnements de l'outillage, l'esprit d'invention est tout. Tant que nous serons plus inventifs, nous l'emporterons toujours sur nos rivaux asiatiques. Des machines plus parfaites et plus ingénieuses donneront constamment des produits moins chers que des machines démodées et archaïques.

Les Chinois et les Hindous pourraient arrêter nos manufactures le jour où ils seraient en état d'approvisionner non seulement leurs propres marchés mais encore les nôtres. Comme nous l'avons déjà montré ailleurs,⁹ «l'industrie cotonnière anglaise emploie actuellement 53 millions de broches. Il faudrait que nos concurrents asiatiques possédassent un outillage au moins égal pour nous battre. Mais où prendront-ils les capitaux nécessaires pour l'établir? Justement, si les salaires sont si bas aux Indes et en Chine, c'est parce que l'esprit d'initiative et les capitaux manquent dans ces pays. En Chine les nouvelles entreprises sont rares. Le Céleste-Empire possède les plus beaux gisements de charbon du monde; à peine en a-t-on commencé l'exploitation. Les Chinois n'ayant pas de nouvelles carrières encombrant les anciennes; l'offre du travail est plus abondante que la demande et les salaires sont bas. Imaginez les capitaux aussi abondants en Chine qu'en Europe¹⁰. Ils auraient cherché des placements, ils auraient suscité des entreprises nouvelles. Mais tant que les Asiatiques manqueront de capitaux, ils n'auront pas la possibilité d'installer leur outillage industriel sur le même pied que le nôtre.

La plupart des grandes filatures établies aux Indes l'ont été par des Anglais. Le Japon seul a quelques filatures fondées par des capitalistes indigènes (et encore on dit qu'ils reçoivent des subsides du gouvernement). Aussi longtemps que l'Europe commanditera l'industrie asiatique, elle n'a rien à craindre de l'Asie, puisqu'en définitive une grande part des profits lui reviendra. Maintenant, quand toutes les entreprises appartiendront aux Asiatiques, c'est que les capitaux seront devenus abondants en Asie; alors les salaires y hausseront inévitablement.

Le globe entier est devenu un seul marché. Les prix des denrées tendent de plus en plus à s'égaliser dans tous les pays. La même tendance existe pour les salaires. Seulement, comme on ne transporte pas les hommes aussi facilement et à aussi bon compte que les marchandises, l'équilibre des salaires est encore loin d'être aussi avancé que celui des denrées. Mais nous nous y acheminons inévitablement par des chemins fort nombreux. D'abord les améliorations techniques. Tous les jours les bateaux à vapeur et les locomotives étant perfectionnés, les prix des voyages baissent. D'autre part l'instruction se répand; les hommes commencent à mieux connaître le globe. Les pays lointains effraient moins. Les préjugés diminuent et rendent les départs plus faciles. Un grand nombre d'Hindous croient encore perdre leur caste, en se rendant par mer en Angleterre. Aussi ils évitent de faire ce voyage. Quand moins d'Hindous auront ces préjugés absurdes, ils se déplaceront plus facilement. Les Chinois sont plongés aujourd'hui dans une profonde ignorance. Ils pullulent dans leur pays. Ils ne savent pas combien de terres incultes et désertes pourraient être fécondées par leur travail. Mais ils l'apprennent de plus en plus. Le temps n'est pas loin où l'émigration asiatique égalera et dépassera l'émigration européenne. Tout montre que la mobilité de l'homme ira en augmentant. Quand les entraves politiques seront supprimées, une différence de 20 à 30 pour 100 dans les taux des salaires produira des invasions de travailleurs, comme la même différence produit aujourd'hui une invasion de marchandises. Nous marchons vers l'équilibre économique. C'est inéluctable, parce que conforme aux lois de la nature. La différence, existant aujourd'hui entre les salaires de l'Asie et ceux de l'Europe, ne sera pas éternelle. Un jour viendra où l'Asiatique aura le même salaire que l'Européen. Par conséquent l'écrasement de l'Européen par les bas salaires de l'Asiatique deviendra alors impossible. Admettons cependant les données des pessimistes. Supposons que les salaires des Asiatiques seront toujours¹¹ plus bas que ceux des Européens; quel mal cela pourra-t-il faire à ces derniers? Les bas salaires produisent, en définitive, le même résultat que les machines plus perfectionnées. Une broche fait 10,000 tours à la minute: elle donne un kilo de fil à l'heure, par hypothèse: on invente une nouvelle disposition, grâce à laquelle la broche fait 20,000 tours et 2 kilos à l'heure, personne n'y voit de mal. Au contraire, on comprend que la félicité humaine est en raison directe de la productivité de machines. Or si un Chinois demande 5 fr. pour labourer un hectare, quand un Européen en demande 10,

cela équivaut, au point de vue des phénomènes économiques, à la découverte d'une charrue à vapeur nouvelle, travaillant deux fois plus vite que l'ancienne. Le perfectionnement de l'outillage étant considéré comme un bien, parce qu'il produit le bon marché, pourquoi le bas salaire des Chinois, amenant le même résultat, peut-il être considéré comme un mal? Mais on dit que le Chinois évince l'ouvrier européen. La machine n'a-t-elle pas le même résultat? Or l'expérience des nations industrielles montre d'une façon irréfutable que leur prospérité est en raison directe du perfectionnement de l'outillage, donc le bon marché du salaire asiatique, ayant le même résultat, est aussi un bien et non un mal. En dernière analyse, le bon marché du salaire asiatique a pour résultat une diminution du prix des produits. Or tous les hommes, dans la pratique journalière, affirment à l'unisson que le bon marché est un bien et la cherté un mal. Les doctrinaires et les pessimistes seuls ne sont pas de cet avis.

Footnotes

- 1 Cet article est imprimé avec les modifications orthographiques exposées dans le n° de février 1897 de la *Revue Internationale de Sociologie*.
- 2 *Journal des Débats* du 25 juillet 1895, feuilleton intitulé le *Prochain Moyen-Age*.
- 3 Cité, par M. P. d'Estournelle de Constant, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, du 1^{er} avril 1896, p. 666.
- 4 Pour le Transvaal, voir le *Journal des Débats* du 5 avril 1896; pour la Californie, le *Journal des Économistes* d'août 1893, p. 984.
- 5 *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1895, p. 120.
- 6 *Revue des Deux-Mondes*, du 1^{er} décembre 1895, p. 548.
- 7 Le papier du *Figaro* coûte un centime et quart. S'il fallait le fabriquer à la main, par les procédés usités au Moyen-Âge, il coûterait 2 fr. 10. Encore ici, en faisant le même calcul que pour la machine à tricoter, on voit que, pour lutter contre les nouveaux métiers, un ouvrier, travaillant par les procédés anciens, devrait se contenter d'un salaire de 2 millièmes de centime.
- 8 *Journal des Économistes*, du 15 décembre 1895, p. 379.
- 9 Voir nos *Gaspillages des sociétés modernes*, Paris, Alcan, 1894, p. 78.
- 10 Et il faut ajouter aussi mobiles. Les épargnes peuvent être considérables en Chine. Mais si elles s'enferment dans des cachettes sous forme de lingots d'argent, elles sont comme si elles n'étaient pas.
- 11 Le lecteur sent sans doute combien ce mot sonne faux. Il n'y a rien d'éternel dans la nature.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LE PÉRIL JAUNE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for

the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium,

a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the

Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.